

Spécialiste en maîtrise d'ouvrage des SI

RNCP34561 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Code(s) NSF	326n
Formacode(s)	31008
Code(s) ROME	M1802, M1801, M1805, M1803, M1806
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	24/04/2020
Date d'échéance	24/04/2025

Certificateur(s)

CENTRE DE FORMATION INNOVATION EN SYSTEME D'INFORMATION · SIRET : 81743947400013

Partenaires habilités

1 organisme habilité, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
CFA INSTA	50947289000029	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le « Spécialiste en maîtrise d'ouvrage des SI » a une mission d'interface entre les équipes métier et la maîtrise d'œuvre chargée de la réalisation technique du projet. En amont du projet, il aide le client à définir ses besoins, consigne les spécifications fonctionnelles et rédige le cahier des charges.

Au quotidien, il encadre des équipes, suit le planning de réalisation et éventuellement le budget alloué.

Il peut également participer au choix et à l'évaluation des sous-traitants.

Il se voit confier des responsabilités importantes en ayant pour mission de bien comprendre la problématique posée et ses enjeux, d'en faire une bonne analyse et une bonne restitution. Il doit analyser différents éléments (la faisabilité, les besoins des équipes et les impacts organisationnels) et mesurer l'impact des changements à opérer au sein de l'entreprise pour la bonne mise en place du projet.

Il est garant de la bonne gestion du projet, du respect des procédures et de la conformité des actions mises en place en rapport avec le besoin.

Tout au long de la conduite du projet, il veille au respect des coûts, des délais et de la qualité. Dans certaines structures, la maîtrise d'ouvrage et l'organisation sont regroupées dans la même entité, et le spécialiste en maîtrise d'ouvrage des SI peut être en charge des processus d'organisation, que ceux-ci aient ou non un impact sur le système d'information.

Il doit également avoir les compétences techniques être en capacité de faire et de faire faire. Il doit avoir des compétences en informatique (architecture logicielle, bases de données, méthodologies de développement, CRM, ERP...), maîtriser des outils bureautiques et de PMO (Project management office), connaître éventuellement un ERP (Enterprise Resource Planning ou progiciels intégrés), un CRM (Customer Relationship Management ou gestion de la relation client) ou les outils de BI (Business Intelligence ou informatique décisionnelle).

Le spécialiste en maîtrise d'ouvrage SI doit savoir analyser les besoins des utilisateurs, réaliser une pré-étude et mettre en œuvre le projet, et enfin assurer la mise en place du changement.

Une distinction doit être faite entre la maîtrise d'ouvrage stratégique et la maîtrise d'ouvrage déléguée. La maîtrise d'ouvrage stratégique (parfois appelée maîtrise d'ouvrage commanditaire) est pilotée par le responsable opérationnel de l'activité qui s'appuie sur un système d'information. Il s'agit donc d'une partie de l'activité où les personnes qui interviennent ne sont pas des professionnels du système d'information. Le maître d'ouvrage opérationnel (parfois appelé maître d'ouvrage délégué, voire aussi assistant à maîtrise d'ouvrage) assiste le maître d'ouvrage stratégique dans l'exercice de sa fonction. C'est un professionnel du système d'information. C'est ainsi que les services maîtrise d'ouvrage peuvent être positionnés de manière différente selon la stratégie de l'entreprise : au sein du service informatique (soit dépendant de la direction des études, soit d'un directeur de programme ou d'un directeur de S.I. métier), ou bien dépendant d'un directeur métier ou encore de la direction générale de l'entreprise.

Le spécialiste en maîtrise d'ouvrage des SI peut intervenir dans des domaines pointus dans lesquels des compétences techniques spécifiques à certains métiers peuvent être indispensables (notamment dans les métiers de la banque et de l'assurance). Lorsque le spécialiste en maîtrise d'ouvrage des SI est un expert « métier », il est fréquemment amené à travailler en binôme avec un consultant maîtrise d'ouvrage « transverse », chargé de coordonner le projet dans sa dimension processus.

ACTIVITÉS VISÉES

Les principales activités visées sont

- Recueillir, analyser et spécifier le besoin métier
- Collaborer avec la maîtrise d'œuvre sur la conception d'applications et l'urbanisation du SI
- Recetter une application informatique
- Conduire un projet informatique
- Accompagner la transformation numérique de l'entreprise

COMPÉTENCES ATTESTÉES

1. Recueillir, analyser et spécifier le besoin métier

1.1 Acquérir et formaliser la connaissance métier

1. Acquérir la connaissance métier du client pour faire en sorte que les applications de son SI soient adaptées à son métier et le servent au mieux.

2. Structurer et mettre en forme cette connaissance avec les outils adaptés pour que les équipes projet l'exploitent facilement.

3. Identifier les acteurs et l'enchaînement de leurs actions pour définir précisément les processus métier.

4. Vérifier auprès du client que le recueil est correct, pour disposer d'une connaissance validée.

1.2 Cadrer le besoin ou le projet

1. Affiner de façon itérative le besoin initial, pour définir un objectif atteignable, vérifiable, précis, inscrit dans le temps et apportant de la valeur à l'entreprise.

2. Déterminer les parties prenantes du projet et leurs attentes pour ajuster l'objectif du projet et anticiper l'accompagnement au changement.

3. Réaliser l'état des lieux autour du projet pour identifier les impacts de celui-ci sur son environnement, notamment sur les applications existantes, et tirer parti du travail déjà effectué sur le sujet.

4. Estimer les enjeux et les risques du projet pour aider à décider de sa réalisation ou non.

5. Identifier les grandes fonctionnalités pour délimiter le projet et aider à estimer la charge et le délai requis.

6. Trouver et évaluer les solutions envisageables pour choisir la plus convenable.

7. Synthétiser tous ces éléments dans une note de cadrage pour aider à décider de lancer ou pas le projet.

1.3 Recueillir et formaliser les besoins du client

1. Organiser et conduire des réunions et interviews avec des référents métier pour élaborer les spécifications.

2. Animer une réunion d'affinage du besoin (en méthodes agiles) pour fixer l'objectif de la prochaine itération.

3. Identifier les rôles des utilisateurs de l'application et leurs relations pour préciser les fonctionnalités offertes à chacun.

4. Transcrire un besoin textuel en scénarios utilisateur pour couvrir les cas normal, alternatif et d'échec des fonctionnalités à développer.

5. Organiser les cas d'utilisation en précisant leur contour et leurs relations pour définir des fonctionnalités facilement compréhensibles et validables.

6. Identifier le bénéfice apporté par chaque cas d'utilisation pour les prioriser et centrer l'analyse sur la valeur à produire.

7. Prioriser les fonctionnalités pour créer le maximum de valeur le plus tôt possible.

8. Définir les tests fonctionnels des fonctionnalités pour préciser celles-ci et préparer la recette.

9. Synthétiser le besoin dans un cahier des charges ou un appel d'offres pour établir le périmètre contractuel du projet à mener.
2. Collaborer avec la maîtrise d'œuvre sur la conception d'applications et l'urbanisation du SI
- 2.1 Contribuer à la conception d'applications du point de vue fonctionnel
 1. Concevoir ou faire évoluer une base de données répondant aux besoins fonctionnels, pour valider ou corriger les modèles de données produits par les développeurs.
 2. Spécifier les contraintes d'intégrité des données pour que les développeurs les implémentent dans la base de données ou dans la couche applicative de l'application.
 3. Interroger une base de données avec SQL, pour s'assurer que la base conçue couvre les besoins et pour répondre à des questions non couvertes par les applications actuelles du SI.
 4. Écrire des programmes simples à partir d'opérations de base et maîtriser les concepts de la programmation objet pour comprendre le travail et les productions des développeurs ainsi que les possibilités et les limites des langages.
 5. Comprendre les composants logiciels produits par les développeurs pour représenter l'architecture des applications.
 6. Identifier pour chaque fonctionnalité les composants logiciels et la séquence de leurs interactions pour préciser les interfaces avec l'existant et avec les applications prévues dans le futur.
 7. Spécifier les contrats des composants logiciels, pour renforcer leur validité et guider leur réalisation.
- 2.2 Concevoir des interfaces utilisateurs ergonomiques en tenant compte de l'expérience utilisateur
 1. Analyser l'activité des utilisateurs pour identifier leurs tâches, le contexte dans lequel ils les effectuent, les problèmes qu'ils rencontrent et l'utilité qu'ils attendent de l'application.
 2. Évaluer l'expérience utilisateur d'une application existante pour trouver comment l'améliorer.
 3. Évaluer la conformité d'une interface utilisateur aux principes de l'ergonomie et de l'accessibilité et aux standards du Web et des applications mobiles pour la corriger.
 4. Concevoir ou améliorer l'interface de l'application de façon itérative en tenant compte du feedback des utilisateurs et des principes d'ergonomie pour qu'elle leur procure la meilleure expérience possible.
 5. Établir et faire appliquer une charte graphique pour unifier et simplifier les interfaces utilisateur du parc applicatif.
- 2.3 Faire évoluer l'architecture fonctionnelle du système d'information
 1. Modéliser un processus métier pour l'adapter aux évolutions de l'environnement et de la stratégie de l'entreprise.
 2. Obtenir auprès des développeurs et des spécialistes de l'exploitation les éléments permettant de rétroconcevoir l'architecture d'applications existantes afin de les cartographier.
 3. Cartographier le parc applicatif pour déterminer quels composants peuvent être impactés par l'évolution ou le développement d'une application, et urbaniser le SI.
 4. Définir l'architecture cible d'une application avec les équipes techniques pour l'intégrer avec cohérence dans le parc applicatif.
 5. Modéliser les objets métier sous forme de ressources Web et spécifier précisément leurs services et les contrats de ceux-ci, pour factoriser les applications les mettant en œuvre, notamment les applications mobiles, distribuées ou de type SAaS ;
renforcer la validité et la sécurité de celles-ci.
 6. Structurer des données métier sous forme arborescente pour les partager entre applications via des services Web.
3. Recetter une application informatique
- 3.1 Élaborer la stratégie de test
 1. Organiser et conduire des réunions et des interviews pour affiner les spécifications auprès des référents métier.
 2. Définir les tests fonctionnels à partir des spécifications et des entretiens avec les référents métier pour préparer la recette.
 3. Identifier le périmètre des tests (parties du SI touchées par les changements apportés), pour couvrir les nouvelles fonctionnalités, les interfaces avec l'existant et les non régressions de celui-ci.
 4. Détailler sous forme arborescente les fonctionnalités à tester pour estimer finement leur criticité.
 5. Évaluer la criticité des fonctionnalités en fonction de la gravité de leur impact métier, de leur fréquence d'utilisation et de leur complexité, pour élaborer la stratégie de test.
 6. Définir les critères d'arrêt de test pour interrompre la recette dès que l'objectif est atteint.
 7. Élaborer et faire valider par le client une stratégie de test en tenant compte des priorités fonctionnelles, de la criticité des règles de gestion, des coûts et des délais pour couvrir au mieux le périmètre de validation.
- 3.2 Concevoir le plan de test
 1. Définir les scénarios et cas de test en se basant sur les cas d'utilisation et les tests d'acceptation définis dans les spécifications pour couvrir l'ensemble des règles de gestion.

2. Définir les prérequis et les résultats attendus de chaque cas de test pour spécifier complètement les actions et les vérifications à effectuer.

3. Intégrer les scénarios et les cas dans l'arborescence des fonctionnalités pour constituer le plan de test.

3.3 Élaborer les jeux d'essais des tests

1. Définir les jeux de données couvrant les différents cas de test afin d'en disposer dans la campagne de test.

2. Extraire et anonymiser les données de production pour avoir un jeu de données conforme à l'existant.

3. Créer les données répondant au besoin du test en utilisant des outils adaptés afin d'en disposer lors du test.

4. Demander au service compétent les données anonymisées pour garantir que l'équipe recette n'a pas accès à des données confidentielles.

5. Paramétrer ou mettre à jour les données temporelles pour vérifier des règles temporelles lors de la passation des tests.

6. Constituer des bases de test pour jouer et rejouer les tests.

3.4 Définir l'environnement de test

1. Référencer chaque élément (fonctionnalité, test fonctionnel, cas de test, scénarios, jeu de données) et les relier pour pouvoir les tracer tous.

2. Mettre en place un outil de gestion de la recette et des anomalies rencontrées, afin de tracer et exploiter ces données.

3. Définir l'environnement de recette et la version de l'application à recetter pour s'approcher le plus possible de la configuration de production.

4. Écrire dans un outil d'automatisation des tests utilisateur les scénarios susceptibles de l'être afin d'automatiser les tests.

3.5 Effectuer la recette

1. Exécuter les tests en se servant des jeux d'essai pour évaluer le respect des règles de gestion définies dans les spécifications.

2. Rapporter l'état d'avancement de la campagne de recette aux parties prenantes pour aider à piloter le projet.

3. Suivre les fiches d'anomalies, depuis leur déclaration jusqu'à la validation de leur correction, pour s'assurer de leur bonne prise en charge.

4. Rapporter les résultats dans un procès-verbal de recette pour valider ou pas le résultat du projet ou d'une de ses étapes.

4. Conduire un projet informatique

4.1 Piloter un projet informatique

1. Définir les jalons du projet et identifier avec les spécialistes métier et techniques concernés les tâches, leur charge et leur ordonnancement, pour planifier le projet et anticiper les besoins en ressources.

2. Budgéter le projet de façon détaillée pour le justifier et aider à arbitrer les priorités.

3. Prévoir et gérer le recours aux prestataires et équipes internes pour disposer au moment opportun des ressources nécessaires au projet.

4. Suivre régulièrement l'état du projet (avancement, coût, délai et qualité), pour réagir en cas de dérive.

5. Gérer les incidents et les risques de dérives sur les coûts, le délai, le contenu ou la qualité, pour limiter celles-ci.

6. Constituer des tableaux de bord de pilotage pour en rendre compte régulièrement à la direction et aux instances de décision.

7. Participer aux comités de pilotage, pour arbitrer les décisions et veiller à la cohérence du portefeuille de projets.

4.2 Coordonner le projet

1. Définir les lots et les responsabilités de chacun dans le projet, pour que son organisation soit claire et efficace.

2. Veiller à ce que les tâches soient attribuées en fonction des compétences, disponibilités et contraintes d'ordonnancement pour faire avancer le projet avec cohérence et efficacité.

3. Assurer la coordination entre les différentes équipes métier pour garantir la cohérence et la compatibilité des demandes.

4. Collecter auprès de chaque intervenant les éléments à partager, en s'assurant d'avoir des réponses à jour et cohérentes, pour les partager au sein de l'équipe et préparer les réunions.

5. Organiser et animer les différentes réunions (ateliers de conception, réunion d'avancement, rétrospective, arbitrage, ateliers de priorisation...) pour que la collaboration des acteurs du projet soit la plus productive possible.

6. Rédiger le compte-rendu des réunions et les diffuser aux intervenants pour que chacun ait une synthèse à jour et traçable.

7. Être le référent des interlocuteurs externes au projet pour assurer la cohérence des informations transmises et protéger l'équipe des perturbations externes.

4.3 Assurer la qualité et l'efficacité du projet avec les méthodes agiles

1. Organiser les itérations en produisant le résultat par incréments réguliers pour pouvoir ajuster le cap du projet avec souplesse et réactivité.
2. Mettre en œuvre des organisations de travail collaboratives pour accroître la productivité et les compétences du groupe.
3. Assurer le respect des normes internes et encourager les bonnes pratiques pour développer une culture commune de grande qualité.
4. Entretenir la culture de la mesure et de l'amélioration continue pour capitaliser les bonnes pratiques de l'équipe et améliorer les pratiques problématiques.
5. Maintenir à jour et gérer les versions des documents projet, pour assurer leur fiabilité et tracer leur historique.
6. Centraliser dans un outil en ligne sécurisé la documentation du projet pour que chaque membre y ait accès en fonction de ses droits.
7. Utiliser et faire utiliser un outil de suivi d'incidents en ligne pour pouvoir les gérer, tracer leur évolution, et en obtenir des indicateurs automatiques.

4.4 Manager l'équipe et communiquer efficacement avec les parties prenantes

1. Adapter sa communication écrite et orale à ses interlocuteurs en prenant en compte leurs préoccupations et contraintes afin qu'elle soit efficace.
2. Saisir la personnalité de ses interlocuteurs pour adapter ses échanges avec eux et établir sa légitimité vis à vis d'eux.
3. Prévenir les situations difficiles voire conflictuelles pour maintenir la collaboration et la motivation de l'équipe.
4. Utiliser les techniques de résolution de problèmes en groupe pour bénéficier de l'intelligence collective de l'équipe.
5. Avoir une vision stratégique de l'environnement et user de diplomatie politique pour assurer le succès global du projet ou du portefeuille de projets, et éviter les points d'étranglement.

5. Accompagner la transformation numérique de l'entreprise

5.1 Exploiter les données du SI pour aider au pilotage de l'entreprise (BI)

1. Diagnostiquer les problèmes métier de l'entreprise en établissant des cartes d'activité pour se fixer des objectifs mesurables de transformation de l'entreprise.
2. Déterminer les capteurs d'information à mettre en place ou faire évoluer les capteurs existants pour alimenter le référentiel de données en rapport avec les objectifs de l'entreprise.
3. Définir comment les managers doivent changer dans leur façon de superviser et de contrôler, et les accompagner dans ce changement, pour atteindre les objectifs de l'entreprise.
4. Sélectionner et modéliser les données métier en rapport avec ces objectifs pour faciliter leur analyse et leur exploitation dans un entrepôt de données.
5. Définir des tableaux de bord adaptés aux objectifs fixés et aux acteurs qui les utilisent, en synthétisant des indicateurs pertinents, pour aider ces acteurs dans leur pilotage.
6. Automatiser la production de ces indicateurs et tableaux de bord avec des outils décisionnels pour aider au pilotage de l'entreprise, à la planification et à la prédiction.
7. Automatiser la récupération des données de l'ensemble des sources du SI, grâce à des outils ETL (extract, transform and load), pour les réunir dans un entrepôt unique et normalisé.
8. Comprendre le potentiel et les enjeux des mégadonnées, de la data science et de l'intelligence artificielle pour initier une veille sur ces domaines.

5.2 Prendre en compte la sécurité informatique dans le SI

1. Éviter les manipulations dangereuses, notamment sur Internet, pour sécuriser sa pratique quotidienne.
2. Intégrer dans les spécifications et la recette la protection contre les failles de sécurité afin de renforcer celle-ci.
3. Travailler avec des experts en sécurité et argumenter pour effectuer les bons choix en matière technique et de politique de sécurité.
4. Rédiger des politiques de sécurité et des chartes utilisateurs pour diffuser les bonnes pratiques.
5. Sensibiliser les utilisateurs à la sécurité des SI pour améliorer celle-ci dans l'entreprise.
6. Produire des indicateurs et des tableaux de bord sur la sécurité, et les présenter aux décideurs.

5.3 Prendre en compte la transition écologique et la responsabilité sociale et environnementale des entreprises

1. Mesurer l'impact des pratiques numériques de tous les jours et des architectures applicatives sur l'environnement (réchauffement climatique, pollution, dégradation) pour restreindre le plus possible celui-ci.
2. Inciter les équipes et les décideurs à développer des applications et architectures réduisant le plus possible leur consommation en ressources, à fonctionnalités égales, afin de restreindre leur impact environnemental.
3. Promouvoir les pratiques et les applications responsables pour réduire l'impact environnemental et social du

numérique et avoir un effet bénéfique sur ces deux aspects.

4. Intégrer dans le cadrage des projets leur impact social et environnemental afin que les projets soient responsables de ces deux points de vue.

5. Faire une veille sur l'innovation frugale et l'économie circulaire pour en tirer parti dans le domaine de son entreprise.

5.4 Accompagner le changement pour que celui-ci soit un succès

1. Estimer l'impact des changements à venir sur les pratiques et l'organisation pour évaluer les enjeux et les risques associés.

2. Identifier les freins au changement et les opportunités qu'il ouvre afin de définir les leviers pertinents pour accompagner le changement.

3. Mobiliser les acteurs en tenant compte de leurs intérêts et de leurs réactions pour qu'ils adhèrent au changement.

4. Définir un plan d'action pour que le changement soit le plus sûr, le plus réussi et le plus acceptable possible.

5. Évaluer les résultats attendus et les risques pour mettre en place un suivi de projet.

6. Élaborer les plans et supports de communication et de formation pour faciliter l'adaptation des acteurs au changement.

Blocs de compétences

RNCP34561BC01 — Recueillir et analyser le besoin métier

LISTE DE COMPÉTENCES

1. Recueillir et analyser le besoin métier

1.1 Acquérir et formaliser la connaissance métier

1. Acquérir la connaissance métier du client pour faire en sorte que les applications de son SI soient adaptées à son métier et le servent au mieux.

2. Structurer et mettre en forme cette connaissance avec les outils adaptés pour que les équipes projet l'exploitent facilement.

3. Identifier les acteurs et l'enchaînement de leurs actions pour définir précisément les processus métier.

4. Vérifier auprès du client que le recueil est correct, pour disposer d'une connaissance validée.

1.2 Cadrer le besoin ou le projet

1. Affiner de façon itérative le besoin initial, pour définir un objectif atteignable, vérifiable, précis, inscrit dans le temps et apportant de la valeur à l'entreprise.

2. Déterminer les parties prenantes du projet et leurs attentes pour ajuster l'objectif du projet et anticiper l'accompagnement au changement.

3. Réaliser l'état des lieux autour du projet pour identifier les impacts de celui-ci sur son environnement, notamment les applications existantes, et tirer parti du travail déjà effectué sur le sujet.

4. Estimer les enjeux et les risques du projet pour aider à décider de sa réalisation ou non.

5. Identifier les grandes fonctionnalités pour délimiter le projet et aider à estimer la charge et le délai requis.

6. Trouver et évaluer les solutions envisageables pour choisir la plus convenable.

7. Synthétiser tous ces éléments dans une note de cadrage pour aider à décider de lancer ou pas le projet.

1.3 Recueillir et formaliser les besoins du client

1. Organiser et conduire des réunions et interviews avec des référents métier pour élaborer les spécifications.

2. Animer une réunion d'affinage du besoin (en méthodes agiles) pour fixer l'objectif de la prochaine itération.

3. Identifier les rôles des utilisateurs de l'application et leurs relations pour préciser les fonctionnalités offertes à chacun.

4. Transcrire un besoin textuel en scénarios utilisateur pour couvrir les cas normal, alternatif et d'échec des fonctionnalités à développer.

5. Organiser les cas d'utilisation en précisant leur contour et leurs relations pour définir des fonctionnalités facilement compréhensibles et validables.

6. Identifier le bénéfice apporté par chaque cas d'utilisation pour les prioriser et centrer l'analyse sur la valeur à produire.

7. Prioriser les fonctionnalités pour créer le maximum de valeur le plus tôt possible.

8. Définir les tests fonctionnels des fonctionnalités pour préciser celles-ci et préparer la recette.

9. Synthétiser le besoin dans un cahier des charges ou un appel d'offres pour établir le périmètre contractuel du projet à mener.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Étude de cas pratique écrite sur une demande par un client d'une évolution fonctionnelle de son système d'information.

Lors de l'épreuve, le candidat reçoit un dossier dans lequel est décrit le contexte d'une entreprise avec sa demande d'une évolution fonctionnelle de son système d'information, consistant en de nouveaux services fournis aux utilisateurs, ou en une modification de services existants, ou encore en une refonte de ces services. La problématique et les ressources matérielles, humaines et financières, ainsi que les contraintes budgétaires et temporelles sont incluses dans ce dossier.

Le candidat doit analyser les informations remises et produire :

1. Une note de cadrage délimitant le projet et ses éléments clés.
2. Un cahier des charges incluant les cas d'utilisation et scénarios utilisateur, triés par priorité, correspondant à l'évolution demandée.

Il sera particulièrement tenu compte de la pertinence, de la précision et de l'argumentation des productions du candidat, en particulier sur le choix des cas retenus.

RNCP34561BC02 — Collaborer avec la maîtrise d'œuvre sur la conception d'application et l'urbanisation du SI

LISTE DE COMPÉTENCES

2. Collaborer avec la maîtrise d'œuvre sur la conception d'applications et l'urbanisation du SI

2.1 Contribuer à la conception d'applications du point de vue fonctionnel

1. Concevoir ou faire évoluer une base données répondant aux besoins fonctionnels, pour valider ou corriger les modèles de données produits par les développeurs.
2. Spécifier les contraintes d'intégrité des données pour que les développeurs les implémentent dans la base de données ou dans la couche applicative de l'application.
3. Interroger une base de données avec SQL, pour s'assurer que la base conçue couvre les besoins et pour répondre à des questions non couvertes par les applications actuelles du SI.
4. Écrire des programmes simples à partir d'opérations de base et maîtriser les concepts de la programmation objet pour comprendre le travail et les productions des développeurs ainsi que les possibilités et limites des langages.
5. Comprendre les composants logiciels produits par les développeurs pour représenter l'architecture des applications.
6. Identifier pour chaque fonctionnalité les composants logiciels et la séquence de leurs interactions pour préciser les interfaces avec l'existant et avec les applications prévues dans le futur.
7. Spécifier les contrats des composants logiciels, pour renforcer leur validité et guider leur réalisation.

2.2 Concevoir des interfaces utilisateurs ergonomiques en tenant compte de l'expérience utilisateur

1. Analyser l'activité des utilisateurs pour identifier leurs tâches, le contexte dans lequel ils les effectuent, les problèmes qu'ils rencontrent et l'utilité qu'ils attendent de l'application.
2. Évaluer l'expérience utilisateur d'une application existante pour trouver comment l'améliorer.
3. Évaluer la conformité d'une interface utilisateur aux principes de l'ergonomie et de l'accessibilité et aux standards du Web et des applications mobiles pour la corriger.
4. Concevoir ou améliorer l'interface de l'application de façon itérative en tenant compte du feedback des utilisateurs et des principes d'ergonomie pour qu'elle leur procure la meilleure expérience possible.
5. Établir et faire appliquer une charte graphique pour unifier et simplifier les interfaces utilisateur du parc applicatif.

2.3 Faire évoluer l'architecture fonctionnelle du système d'information

1. Modéliser un processus métier pour l'adapter aux évolutions de l'environnement et de la stratégie de l'entreprise.
2. Obtenir auprès des développeurs et spécialistes de l'exploitation les éléments permettant de rétroconcevoir l'architecture d'applications existantes pour cartographier celles-ci.
3. Cartographier le parc applicatif pour déterminer quels composants peuvent être impactés par l'évolution ou le développement d'une application et urbaniser le SI.
4. Définir l'architecture cible d'une application avec les équipes techniques pour l'intégrer avec cohérence dans le parc applicatif.
5. Modéliser les objets métier sous forme de ressources Web et spécifier précisément leurs services et les contrats de ceux-ci, pour factoriser les applications les mettant en œuvre, notamment les applications mobiles, distribuées ou de type SAaS, et renforcer la validité et la sécurité de celles-ci.
6. Structurer des données métier sous forme arborescente pour les partager entre applications via des services Web.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Étude de cas pratique écrite d'une spécification fonctionnelle à partir d'un cahier des charges.

Lors de l'épreuve, le candidat reçoit un dossier comprenant le cahier des charges d'une évolution fonctionnelle de son système d'information, ainsi que des éléments du SI en lien avec cette évolution (modèles conceptuels de base de données, captures d'interface utilisateur ou cartographie d'applications).

Le candidat doit analyser les informations remises et produire une spécification fonctionnelle comprenant :

1. Le modèle conceptuel de base de données correspondant à l'évolution demandée (nouvelle base de données ou modification d'un modèle existant fourni), avec les contraintes d'intégrité non déclaratives.
2. Une spécification de l'interface utilisateur. Celle-ci peut selon les cas prendre la forme de maquettes, de diagramme de navigation, de modèle conceptuel d'interface.

RNCP34561BC03 — Recetter une application informatique

LISTE DE COMPÉTENCES

3. Recetter une application informatique

3.1 Élaborer la stratégie de test

1. Organiser et conduire des réunions et interviews pour affiner les spécifications auprès des référents métier.
2. Définir les tests fonctionnels à partir des spécifications et des entretiens avec les référents métier pour préparer la recette.
3. Identifier le périmètre des tests (parties du SI touchées par les changements apportés), pour couvrir les nouvelles fonctionnalités, les interfaces avec l'existant et les non régressions de celui-ci.
4. Détailler sous forme arborescente les fonctionnalités à tester pour estimer finement leur criticité.
5. Évaluer la criticité des fonctionnalités en fonction de la gravité de leur impact métier, de leur fréquence d'utilisation et de leur complexité, pour élaborer la stratégie de test.
6. Définir les critères d'arrêt de test pour interrompre la recette dès que l'objectif est atteint.
7. Élaborer et faire valider par le client une stratégie de test en tenant compte des priorités fonctionnelles, de la criticité des règles de gestion, des coûts et des délais pour couvrir au mieux le périmètre de validation.

3.2 Concevoir le plan de test

1. Définir les scénarios et cas de test en se basant sur les cas d'utilisation et les tests d'acceptation définis dans les spécifications pour couvrir l'ensemble des règles de gestion.
2. Définir les prérequis et les résultats attendus de chaque cas de test pour spécifier complètement les actions et vérifications à effectuer.
3. Intégrer les scénarios et cas dans l'arborescence des fonctionnalités pour constituer le plan de test.

3.3 Élaborer les jeux d'essais des tests

1. Définir les jeux de données couvrant les différents cas de test pour en disposer dans la campagne de test.
2. Extraire et anonymiser les données de production pour avoir un jeu de données conforme à l'existant.
3. Créer les données répondant au besoin du test en utilisant des outils adaptés pour en disposer lors du test.
4. Demander au service compétent les données anonymisées pour garantir que l'équipe recette n'a pas accès à des données confidentielles.
5. Paramétrer ou mettre à jour les données temporelles pour vérifier des règles temporelles lors de la passation des tests.
6. Constituer des bases de test pour jouer et rejouer les tests.

3.4 Définir l'environnement de test

1. Référencer chaque élément (fonctionnalité, test fonctionnel, cas de test, scénarios, jeu de données) et les relier pour pouvoir les tracer tous.
2. Mettre en place un outil de gestion de la recette ainsi que des anomalies rencontrées pour tracer et exploiter ces données.
3. Définir l'environnement de recette et la version de l'application à recetter pour s'approcher le plus possible de la configuration de production.
4. Écrire dans un outil d'automatisation des tests utilisateur les scénarios susceptibles de l'être pour automatiser les tests.

3.5 Effectuer la recette

1. Exécuter les tests en se servant des jeux d'essai pour évaluer le respect des règles de gestion définies dans les spécifications.
2. Rapporter l'état d'avancement de la campagne de recette aux parties prenantes pour aider à piloter le projet.
3. Suivre les fiches d'anomalies, depuis leur déclaration jusqu'à la validation de leur correction, pour assurer la prise en charge des anomalies.

4. Rapporter les résultats dans un procès-verbal de recette pour valider ou pas le résultat du projet ou d'une de ses étapes.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Étude de cas pratique écrite d'une préparation de recette à partir d'un cahier des charges.

Lors de l'épreuve, le candidat reçoit un dossier comprenant le cahier des charges d'une évolution fonctionnelle de son système d'information, ainsi que la description fonctionnelle des applications impactées par l'évolution.

Le candidat doit analyser les informations remises et produire :

1. Une stratégie de recette de la réalisation répondant à l'évolution demandée. Cette stratégie listera sous forme arborescente les fonctionnalités à tester, et justifiera la criticité de chacune.
2. Un plan de test sous la forme de cas de test et de scénarios de test

RNCP34561BC04 — Conduire un projet informatique

LISTE DE COMPÉTENCES

4. Conduire un projet informatique

4.1 Piloter un projet informatique

1. Définir les jalons du projet et identifier avec les spécialistes métier et techniques concernés les tâches, leur charge et leur ordonnancement, pour planifier le projet et anticiper les besoins en ressources.
2. Budgéter le projet de façon détaillée pour le justifier et aider à arbitrer les priorités.
3. Prévoir et gérer le recours aux prestataires et équipes internes pour disposer au moment opportun des ressources nécessaires au projet.
4. Suivre régulièrement l'état du projet (avancement, coût, délai et qualité), pour réagir en cas de dérive.
5. Gérer les incidents et les risques de dérives sur les coûts, le délai, le contenu ou la qualité, pour limiter celles-ci.
6. Constituer des tableaux de bord de pilotage pour en rendre compte régulièrement à la direction et aux instances de décision.
7. Participer aux comités de pilotage, pour arbitrer les décisions et veiller à la cohérence du portefeuille de projets.

4.2 Coordonner le projet

1. Définir les lots et les responsabilités de chacun dans le projet, pour que son organisation soit claire et efficace.
2. Veiller à ce que les tâches soient attribuées en fonction des compétences, disponibilités et contraintes d'ordonnancement pour faire avancer le projet avec cohérence et efficacité.
3. Assurer la coordination entre les différentes équipes métier pour garantir la cohérence et la compatibilité des demandes.
4. Collecter auprès de chaque intervenant les éléments à partager, en s'assurant d'avoir des réponses à jour et cohérentes, pour les partager dans l'équipe et préparer les réunions.
5. Organiser et animer les différentes réunions (ateliers de conception, réunion d'avancement, rétrospective, arbitrage, ateliers de priorisation...) pour que la collaboration des acteurs du projet soit la plus productive possible.
6. Rédiger le compte-rendu des réunions et les diffuser aux intervenants pour que chacun ait une synthèse à jour et traçable.
7. Être le référent des interlocuteurs externes au projet pour assurer la cohérence des informations transmises et protéger l'équipe des perturbations externes.

4.3 Assurer la qualité et l'efficacité du projet avec les méthodes agiles

1. Organiser les itérations en produisant le résultat par incréments réguliers pour pouvoir ajuster le cap du projet avec souplesse et réactivité.
2. Mettre en œuvre des organisations de travail collaboratives pour accroître la productivité et les compétences du groupe.
3. Assurer le respect des normes internes et encourager les bonnes pratiques pour développer une culture commune de grande qualité.
4. Entretenir la culture de la mesure et de l'amélioration continue pour capitaliser les bonnes pratiques de l'équipe et améliorer les pratiques problématiques.
5. Maintenir à jour et gérer les versions des documents projet, pour assurer leur fiabilité et tracer leur historique.
6. Centraliser dans un outil en ligne sécurisé la documentation du projet pour que chaque membre y ait accès en fonction de ses droits.
7. Utiliser et faire utiliser un outil de suivi d'incidents en ligne pour pouvoir les gérer, tracer leur évolution, et obtenir des indicateurs automatiques.

4.4 Manager l'équipe et communiquer efficacement avec les parties prenantes

1. Adapter sa communication écrite et orale à ses interlocuteurs en prenant en compte leurs préoccupations et

contraintes pour qu'elle soit efficace.

2. Saisir la personnalité de ses interlocuteurs pour adapter ses échanges avec eux et établir sa légitimité vis à vis d'eux.
3. Prévenir les situations difficiles voire conflictuelles pour maintenir la collaboration et la motivation de l'équipe.
4. Utiliser les techniques de résolution de problèmes en groupe pour bénéficier de l'intelligence collective de l'équipe.
5. Avoir une vision stratégique de l'environnement et user de diplomatie politique pour assurer le succès global du projet ou du portefeuille de projets et éviter les points d'étranglement.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Étude de cas pratique écrite d'une conduite de projet.

Lors de l'épreuve, le candidat reçoit un dossier comprenant le cahier des charges d'une évolution fonctionnelle de son système d'information, ainsi que la description de l'équipe constituée pour le projet et les parties prenantes.

Le candidat doit analyser les informations remises et produire :

1. Un tableau RACI.
2. Une répartition des tâches, une planification et le budget par tâche sous la forme d'un diagramme gantt
3. Une analyse des risques avec des propositions pour y pallier.

RNCP34561BC05 — Accompagner la transformation numérique de l'entreprise

LISTE DE COMPÉTENCES

5. Accompagner la transformation numérique de l'entreprise

5.1 Exploiter les données du SI pour aider au pilotage de l'entreprise (BI)

1. Diagnostiquer les problèmes métier de l'entreprise en établissant des cartes d'activité pour se fixer des objectifs mesurables de transformation de l'entreprise.
2. Déterminer les capteurs d'information à mettre en place ou faire évoluer les capteurs existants pour alimenter le référentiel de données en rapport avec les objectifs de l'entreprise.
3. Définir comment les managers doivent changer dans leur façon de superviser et de contrôler, et les accompagner dans ce changement, pour atteindre les objectifs de l'entreprise.
4. Sélectionner et modéliser les données métier en rapport avec ces objectifs pour faciliter leur analyse et leur exploitation dans un entrepôt de données.
5. Définir des tableaux de bords adaptés aux objectifs fixés et aux acteurs les utilisant, en synthétisant des indicateurs pertinents, pour aider ces acteurs dans leur pilotage.
6. Automatiser la production de ces indicateurs et tableaux de bord avec des outils décisionnels pour aider au pilotage de l'entreprise, à la planification et à la prédiction.
7. Automatiser la récupération des données de l'ensemble des sources du SI, grâce à des outils ETL (extract, transform and load), pour les réunir dans un entrepôt unique et normalisé.
8. Comprendre le potentiel et les enjeux des mégadonnées, de la data science et de l'intelligence artificielle pour initier une veille sur ces domaines.

5.2 Prendre en compte la sécurité informatique dans le SI

1. Éviter les manipulations dangereuses, notamment sur Internet, pour sécuriser sa pratique quotidienne.
2. Intégrer dans les spécifications et la recette la protection contre les failles de sécurité pour renforcer celle-ci.
3. Travailler avec des experts en sécurité et argumenter pour effectuer les bons choix en matière technique et de politique de sécurité.
4. Rédiger des politiques de sécurité et chartes utilisateurs pour diffuser les bonnes pratiques.
5. Sensibiliser les utilisateurs à la sécurité des SI pour améliorer celle-ci dans l'entreprise.
6. Produire des indicateurs et tableaux de bord sur la sécurité, et les présenter aux décideurs.

5.3 Prendre en compte la transition écologique et la responsabilité sociale et environnementale des entreprises

1. Mesurer l'impact des pratiques numériques de tous les jours et des architectures applicatives sur l'environnement (réchauffement climatique, pollution, dégradation) pour restreindre le plus possible celui-ci.
2. Inciter les équipes et les décideurs à développer des applications et architectures réduisant le plus possible leur consommation en ressources, à fonctionnalités égales, pour restreindre leur impact environnemental.
3. Promouvoir les pratiques et les applications responsables pour réduire l'impact environnemental et social du numérique et avoir un effet bénéfique sur ces deux aspects.
4. Intégrer dans le cadrage des projets leur impact social et environnemental pour qu'ils soient responsables de ces deux points de vue.
5. Faire une veille sur l'innovation frugale et l'économie circulaire pour en tirer parti dans le domaine de son entreprise.

5.4 Accompagner le changement pour que celui-ci soit un succès

1. Estimer l'impact des changements à venir sur les pratiques et l'organisation pour évaluer les enjeux et les risques associés.
2. Identifier les freins au changement et les opportunités qu'il ouvre afin de définir les leviers pertinents pour accompagner le changement.
3. Mobiliser les acteurs en tenant compte de leurs intérêts et de leurs réactions pour qu'ils adhèrent au changement.
4. Définir un plan d'action pour que le changement soit le plus sûr, le plus réussi et le plus acceptable possible.
5. Évaluer les résultats attendus et les risques pour mettre en place un suivi de projet.
6. Élaborer les plans et supports de communication et de formation pour faciliter l'adaptation des acteurs au changement.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Exercice pratique sur l'élaboration de supports écrits de communication sur un projet.

A partir d'un cas d'entreprise dont le contexte, la problématique, les objectifs d'un projet, ainsi que tout son déroulé et résultats obtenus sont décrits, il est demandé au candidat de réaliser des supports de communication sur le projet pour conduire le changement et renforcer la sécurité informatique et la responsabilité sociale et environnementale de l'entreprise.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Administration publique, industrie, service, grande distribution, santé, banque, finance, assurance, commerce, logistique, transport et approvisionnement, centres de profit, conseil, informatique, digital.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Types d'emplois accessibles :

- Consultant MOA
- Business analyst
- Consultant fonctionnel
- Expert fonctionnel
- Scrum master
- Product owner
- PMO
- Spécialiste de la qualification logicielle
- Recetteur
- Chef de projet maîtrise d'ouvrage
- Chef de projet fonctionnel
- Chef de projet digital
- Chef de projet recette
- Responsable SI
- DSI

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 912 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+5 ou plus (doctorat, master ou équivalent) en communication et information (41 % des actifs en emploi)

Familles professionnelles (FAP)	M1X80 — Techniciens d'étude et de développement en informatique · tension 4/5 (Élevée) M1X81 — Techniciens de production, d'exploitation, d'installation, et de maintenance, support et services aux utilisateurs en informatique · tension 4/5 (Élevée) M2X90 — Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en informatique et télécom · tension 5/5 (Très élevée) M2X91 — Chefs de projet et directeurs de service informatique · tension 4/5 (Élevée) M2X92 — Responsables et cadres de la production, de l'exploitation et de la maintenance informatique et télécom · tension 3/5 (Modérée) M2X93 — Experts et consultants en systèmes d'information · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	43 955
Jugés difficiles à recruter	50 %
Emplois saisonniers	2 %
Familles professionnelles (FAP)	M1X80 — Techniciens d'étude et de développement en informatique M1X81 — Techniciens de production, d'exploitation, d'installation, et de maintenance, support et services aux utilisateurs en informatique M2X90 — Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en informatique et télécom M2X91 — Chefs de projet et directeurs de service informatique M2X92 — Responsables et cadres de la production, de l'exploitation et de la maintenance informatique et télécom M2X93 — Experts et consultants en systèmes d'information

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Pour accéder à la préparation de cette certification professionnelle, il faut être titulaire d'un diplôme ou titre de niveau 6 ou équivalent dans le domaine informatique, économique, scientifique ou du management. Il faut également avoir validé le niveau d'anglais correspondant au niveau B1.

A titre dérogatoire, les candidats titulaires d'un diplôme de niveau 5 en gestion, économie, informatique ou droit, et attestant d'une expérience professionnelle, en continu ou en discontinu, dans l'organisation ou l'informatique, peuvent également accéder à la préparation de cette certification professionnelle.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

La constitution du Jury du CEFISI est identique quelle que soit la voie d'accès à la certification.

Qualité du président du jury Professionnel, occupant un poste à responsabilité soit dans le secteur de l'éducation, soit employeur ou salarié dans une DSI en entreprise, soit professionnel employeur ou salarié du métier visé par la certification. Le président du jury ne peut être membre ou intervenant à quelque titre que ce soit d'un établissement préparateur.

Mode de désignation Nommé à chaque session par le directeur du CEFISI

Composition du jury Nombre de personnes composant le jury : 5

1. Le président du Jury
2. Collège employeur- Le gérant du CEFISI ou son représentant. - 1 responsable spécialiste en maîtrise d'ouvrage des SI ou un dirigeant d'une entreprise, choisi sur proposition des ingénieurs pédagogiques du CEFISI (Externe – Employeur).
3. Collège salarié 2 professionnels en entreprise.

Pourcentage de membres extérieurs à l'autorité délivrant la certification : 80%

Répartition des représentants des salariés et des employeurs :

- Salarié : 50%,
- Employeur : 50%

COMPOSITION DU JURY — APPRENTISSAGE

La constitution du Jury du CEFISI est identique quelle que soit la voie d'accès à la certification.

Qualité du président du jury

Professionnel, occupant un poste à responsabilité soit dans le secteur de l'éducation, soit employeur ou salarié dans une DSI en entreprise, soit professionnel employeur ou salarié du métier visé par la certification. Le président du jury ne peut être membre ou intervenant à quelque titre que ce soit d'un établissement préparateur.

Mode de désignation

Nommé à chaque session par le directeur du CEFISI

Composition du jury

Nombre de personnes composant le jury : 5

1. Le président du Jury

2. Collège employeur- Le gérant du CEFISI ou son représentant.

- 1 responsable spécialiste en maîtrise d'ouvrage des SI ou un dirigeant d'une entreprise, choisi sur proposition des ingénieurs pédagogiques du CEFISI (Externe – Employeur).

3. Collège salarié² professionnels en entreprise.

Pourcentage de membres extérieurs à l'autorité délivrant la certification : 80%

Répartition des représentants des salariés et des employeurs :

- Salarié : 50%,
- Employeur : 50%

COMPOSITION DU JURY — CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

La constitution du Jury du CEFISI est identique quelle que soit la voie d'accès à la certification.

Qualité du

président du jury Professionnel, occupant un poste à responsabilité soit dans le secteur de l'éducation, soit employeur ou salarié dans une DSI en entreprise, soit professionnel employeur ou salarié du métier visé par la certification. Le président du jury ne peut être membre ou intervenant à quelque titre que ce soit d'un établissement préparateur.

Mode de désignation Nommé à chaque session par le directeur du CEFISI

Composition du jury Nombre de personnes composant le jury : 5

1. Le président du Jury

2. Collège employeur- Le gérant du CEFISI ou son représentant.

- 1 responsable spécialiste en maîtrise d'ouvrage des SI ou un dirigeant d'une entreprise, choisi(e) sur proposition des ingénieurs pédagogiques du CEFISI (Externe – Employeur).

3. Collège salarié 2 professionnels en entreprise.

Pourcentage de membres extérieurs à l'autorité délivrant la certification : 80%

Répartition des représentants des salariés et des employeurs :

- Salarié : 50%,
- Employeur : 50%

COMPOSITION DU JURY — CANDIDATURE INDIVIDUELLE

La constitution du Jury du CEFISI est identique quelle que soit la voie d'accès à la certification.

Qualité du

président du jury Professionnel occupant un poste à responsabilité soit dans le secteur de l'éducation, soit employeur ou salarié dans une DSI en entreprise, soit professionnel employeur ou salarié du métier visé par la certification. Le président du jury ne peut être membre ou intervenant à quelque titre que ce soit d'un établissement préparateur.

Mode de désignation Nommé à chaque session par le directeur du CEFISI

Composition du jury Nombre de personnes composant le jury : 5

1. Le président du Jury

2. Collège employeur- Le gérant du CEFISI ou son représentant - 1 responsable spécialiste en maîtrise d'ouvrage des SI ou un dirigeant d'une entreprise, choisi sur proposition des ingénieurs pédagogiques du CEFISI (Externe – Employeur).

3. Collège salarié 2 professionnels en entreprise.

Pourcentage de membres extérieurs à l'autorité délivrant la certification : 80%

Répartition des représentants des salariés et des employeurs :

- Salarié : 50%,
- Employeur : 50%

COMPOSITION DU JURY — VAE

La constitution du Jury du CEFISI est identique quelle que soit la voie d'accès à la certification.

Qualité du président

du jury Professionnel occupant un poste à responsabilité soit dans le secteur de l'éducation, soit employeur ou salarié dans une DSI en entreprise, soit professionnel employeur ou salarié du métier visé par la certification. Le président du jury ne peut être membre ou intervenant à quelque titre que ce soit d'un établissement préparateur.

Mode de désignation Nommé à chaque session par le directeur du CEFISI

Composition du jury Nombre de personnes composant le jury : 5

1. Le président du Jury

2. Collège employeur- Le gérant du CEFISI ou son représentant.

- 1 responsable spécialiste en maîtrise d'ouvrage des SI ou un dirigeant d'une entreprise, choisi sur proposition des ingénieurs pédagogiques du CEFISI (Externe – Employeur).

3. Collège salarié 2 professionnels en entreprise.

Pourcentage de membres extérieurs à l'autorité délivrant la certification : 80%

Répartition des représentants des salariés et des employeurs :

- Salarié : 50%,
- Employeur : 50%

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	8 407 €
Selon la branche	8 407 € – 8 683 €
Prise en charge	Branches concernées
8 407 €	Valeur par défaut · 211 branches
8 683 €	CPNE des Télécoms
8 436 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat

Base légale

Date de décision	24/04/2020
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	24/04/2025

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2019	10	0	90 %	—
2018	28	0	100 %	100 %

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP39998

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.cefisi.com/formation-moa-en-si/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/34561/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	10
Parcours menés à terme	10
Taux d'achèvement	100 %
Période	02/2022 – 05/2025

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	12
Montant total engagé	33 475 €
Coût moyen par dossier	2 790 €
Durée moyenne	71 h
Période	06/2020 – 02/2025
France compétences	81 %
France Travail	18 %
Reste à charge titulaire	1 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.